

TRAVAUX DE REFECTION DES ESPACES SANITAIRES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE G. FLAUBERT

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

Personne responsable du marché : Monsieur le MAIRE.

Objet : Travaux de réfection des sanitaires des écoles élémentaires G. FLAUBERT.

Lieu d'exécution : Commune de MAROMME.

- **Mode de passation :** Marché de travaux soumis aux dispositions des articles L 2123-1 et R 2123-1 du Code de la Commande publique constitué de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018.
C'est une procédure adaptée.
- Marché à tranches suivant les articles R 2113-4, R 2113-5 et R 2113-6 du même Code de la Commande publique.

Décompositions en tranches et en lots


A – Tranche ferme : Réfection des sanitaires de l'école Flaubert (4 lots)

- lot n° 1 : Démolition - Maçonnerie
- lot n° 2 : Menuiserie
- lot n° 3 : Electricité
- lot n° 4 : Plomberie

B – Tranche optionnelle ; réfection des sanitaires supplémentaires de l'école élémentaire Flaubert (4 lots)

- lot n° 1 : Démolition - Maçonnerie
- lot n° 2 : Menuiserie
- lot n° 3 : Electricité
- lot n° 4 : Plomberie

 L'opérateur économique peut répondre à un ou plusieurs lots.

 La ville de Maromme n'est pas engagée sur la tranche optionnelle

Variantes : Les variantes ne sont pas autorisées.

Négociation : La ville de Maromme se réserve le droit de négocier.

Sous-traitance : autorisée

Validité des offres : 150 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Visite sur site obligatoire: le 10 Mai 2021 à 9 h. ou le 18 Mai 2021 à 14 h. (devant l'école Flaubert située place Saint Just à MAROMME)

Critères d'attribution :

Le critère de choix retenu sera l'offre «économiquement la plus avantageuse ».

Le jugement sera effectué à partir des critères suivants classés par ordre décroissant d'importance. Pour ce faire, la méthode ci-dessous, correspondant à une pondération utilisée.

LOT N° 1 : MACONNERIE – GROS OEUVRE

1° Prix : 60 %

2° Valeur technique de l'offre: 40 % (Mémoire technique détaillé, note méthodologique, fiches technique des produits et matériaux mis en place, délais d'intervention, moyens dédiés ...)

LOT N° 2 : MENUISERIE

1° Prix : 60 %

2° Valeur technique de l'offre: 40 % (Mémoire technique détaillé, note méthodologique, fiches technique des produits et matériaux mis en place, délais d'intervention, moyens dédiés ...)

LOT N° 3 : ELECTRICITE

1° Prix : 60 %

2° Valeur technique de l'offre: 40 % (Mémoire technique détaillé, note méthodologique, fiches produits et matériaux fiches des matériels mis en place, performances énergétiques, délais d'intervention, moyens dédiés ...),

LOT N° 4 : PLOMBERIE

1° Prix : 60 %

2° Valeur technique de l'offre: 40 % (Mémoire technique détaillé, note méthodologique délais d'intervention, moyens dédiés, fiches produits et matériaux, fiches des matériels mis en place

Elimination des candidats

Pour chaque lot, lors de l'ouverture de l'enveloppe, les conditions d'élimination seront examinées conformément aux articles L 2141.1 à L 2141.11 du Code de la Commande publique constitué de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018.

De même, seront éliminés :

- les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des pièces contractuelles et obligatoires mentionnées au C.C.P.
- les candidats dont les garanties professionnelles et financières par rapport à la prestation du marché sont insuffisantes.
- les candidats n'ayant pas remis l'acte d'engagement entièrement complété et signé.
- les candidats n'ayant pas fourni l'attestation de visite obligatoire

Retrait des dossiers :

Les pièces du marché peuvent être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme

www.ville-maromme.fr (onglet Mairie-rubrique Marchés publics)

sur le site de l'ADM 76 <https://marchespublics.adm76.com>

Remise des offres :Présentation des offres dématérialisées :

Conformément aux articles L 2132-2 , R 2132-1 à R 2132-3, R 2132-7 à R 2132-11 du Code de la Commande publique constitué de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018., les candidatures et les offres du présent marché seront remises exclusivement par voie électronique sur le profil acheteur de la ville :: <https://marchespublics.adm76.com>

De même, toutes les communications et échanges d'information se feront par voie électronique, sur le profil acheteur de la ville : <https://marchespublics.adm76.com>

Toute offre remise sous format papier sera considérée comme irrégulière et non susceptible de régularisation

Les offres doivent être transmises avant la date et l'heure suivante : **Vendredi 28 Mai 2021 à 16 h 00**

La copie de sauvegarde (Arrêté du 14/12/2009) est fortement conseillée

PIECES A TRANSMETTRE :

Les candidats doivent transmettre un dossier complet comprenant obligatoirement les pièces suivantes :

NB : Le candidat peut se référer au document unique de marché européen (DUME) ou aux anciens documents DC1 DC2, DC6 téléchargeables gratuitement

- L'Acte d'Engagement du (des) lot(s) concerné(s) entièrement complété(s), paraphé(s) et signé(s).
- Le CCP (commun à tous les lots) paraphé, signé

Pièces obligatoires :

- DUME ou
 - Les déclarations et attestations sur l'honneur.
 - Attestations URSSAF
 - Attestations fiscales et sociales
- Extrait K bis.
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- Attestation de visite dûment complétée.
- Le plan de réalisation des travaux paraphés
- Le planning d'exécution des travaux pour le (les) lot(s) concerné(s)
- Un mémoire technique complet et détaillé (fiches techniques, détails d'exécution des travaux, choix des matériaux, habilitations, moyens dédiés...) pour le (les) lot(s) concerné(s)

Autres documents demandés :

- Un R.I.B ou R.I.P.
- Références requises relatives à la capacité professionnelle

Renseignements : par demande sur le profil acheteur de la ville : <https://marchespublics.adm76.com>

- Pour des renseignements d'ordre administratifs : **Secrétariat du Pôle Moyens Généraux**
Tél. : 02 32 82 22 03 **Télécopie :** 02 32 82 22 28
E - Mail : affaires.juridiques@ville-maromme.fr
- Pour des renseignements d'ordre techniques : **M. E. BOUTTE,**
Tél. : 06 84 83 27 71 **E - Mail :** eric.boutte@ville-maromme.fr

Date d'envoi du présent avis : le 11/05/2021